

Communiqué de presse du Commissariat aux Assurances

Stabilité du marché des assurances au 2^{ème} trimestre 2016

Après la baisse importante de l'encaissement tout au long de 2015, les données du second trimestre de 2016 confirment le retour à une stabilisation de l'activité déjà constatée au premier trimestre de 2016 : toutes branches d'assurances confondues, les primes augmentent de 0,33% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Sur les six premiers mois de l'exercice 2016 l'encaissement global enregistre un recul de 0,93% avec des primes en diminution de 0,68% en assurance vie et en décroissance de 2,41% dans les branches de l'assurance non vie.

En assurance-vie le recul semestriel de 0,68% de l'encaissement est imputable exclusivement aux produits vie en unités de compte dont les primes diminuent de 3,88% alors que l'encaissement relatif aux produits à rendements garantis croît de 4,97%. Ces mouvements s'inscrivent à contrecourant de ceux de 2015, exercice qui a vu un afflux massif vers les produits en unités de compte. Vu le bas niveau persistant des rémunérations susceptibles d'être offertes par les produits à taux garantis et la volonté affichée des assureurs-vie de réorienter leur clientèle vers les produits en unités de compte, il paraît toutefois prématuré de voir dans les chiffres du 2^{ème} trimestre un renversement des tendances.

Le total des provisions techniques des assureurs vie s'établit à 150,52 milliards d'euros à la fin juin 2016, en progression de 2,90% par rapport à la fin juin 2015 et de 2,01% par rapport à la fin mars 2016. L'augmentation de 2,97 milliards du 2^{ème} trimestre 2016 est imputable quasi-intégralement à une collecte nette positive de quelque 2,66 milliards - les nouvelles primes dépassant largement les rachats - alors que les rendements financiers ne contribuent qu'à raison de 0,29 milliards à la croissance des engagements. Il convient de noter que la collecte nette positive importante est due avant tout à la faiblesse des rachats, le taux annualisé de rachats s'établissant à 6,42% des provisions techniques seulement, soit son niveau le plus bas jamais atteint depuis les 12 dernières années.

L'assurance non vie recule de 2,41% sur les six premiers mois de 2016. Les assureurs travaillant essentiellement, sinon exclusivement sur le marché luxembourgeois, enregistrent une croissance de leur encaissement de 6,63%. Les entreprises opérant à l'étranger dans les branches d'assurances non vie hors assurances maritimes voient au contraire leur encaissement diminuer de 6,70%. L'assurance maritime pour laquelle seuls les chiffres du 1^{er} trimestre sont disponibles et qui est essentiellement le fait de quelques grandes mutuelles dont l'encaissement reflète l'évolution des sinistres a reculé de 5,20% au cours de cette période.

L'ensemble des données est disponible sur le site internet www.caa.lu du Commissariat aux Assurances.